

L'amélioration de la collecte et de l'assainissement des eaux usées sur l'Agglomération est inscrite au cœur du projet de Nîmes Métropole. La politique communautaire en la matière s'intéresse autant à l'assainissement collectif qu'à l'assainissement non-collectif. Dans le cadre de l'assainissement collectif, il s'agit d'entretenir les réseaux de collecte mais aussi d'améliorer et d'optimiser le fonctionnement des stations de traitement des eaux usées.

## LES TRAVAUX ISSUS DU SCHEMA DIRECTEUR

L'assainissement collectif recouvre la collecte des effluents, leur transport et leur traitement avant rejet des eaux en milieu naturel, ainsi que le traitement des boues produites par l'épuration des eaux usées et leur élimination.

### STATION DE LA GARDONNENQUE



Steu de  
Sainte-Anastasia

Après les travaux de pose des canalisations, une nouvelle station de traitement des eaux usées voit le jour à Sainte-Anastasia pour accueillir les eaux de La Calmette, Dions et de Sainte-Anastasia.

La mise en eau de cette nouvelle unité a eu lieu fin 2018.

Son processus technologique modernisé permettra une meilleure dépollution des eaux et les 3 anciennes stations seront démolies.

### ABANDON DE LA STATION DE CAISSARGUES

L'ancienne station de traitement des eaux usées de Caissargues a été abandonnée fin 2016 au profit d'un poste de refoulement qui renvoie les eaux usées sur la station de Nîmes.

L'objectif est d'améliorer la performance de dépollution des eaux dans une plus grande unité en capacité de l'accueillir.

### RACCORDEMENT DE CABRIERES SUR MARGUERITTES

Cette opération vise à optimiser le nombre d'ouvrages d'épuration sur le secteur Est du territoire.

Cette opération a nécessité la pose d'un collecteur de transfert entre Cabrières et Marguerittes d'une longueur de 6 kilomètres mis en service en janvier 2014.

Les effluents de Cabrières sont désormais renvoyés sur la station de Marguerittes, en capacité de les recevoir et de les traiter.

Ainsi, la station de Cabrières a été désaffectée et démolie début 2017.

A l'horizon 2021, les eaux usées de Bezouce et Saint-Gervasy devraient également être renvoyées sur la station de Marguerittes qui sera agrandie sur site pour accueillir jusqu'à 27 000 équivalents habitants.



### STATION DE GARONS



Nîmes Métropole a lancé en 2009, la création d'une unité de

traitement des eaux usées sur la commune de Garons pour accueillir dans une 1<sup>ère</sup> tranche de travaux de 7 000 équivalents habitants, les effluents de la ZAE Mitra et de la commune puis dans une 2<sup>ème</sup> tranche, une extension supplémentaire de 7 500 équivalents habitants à terme pour les besoins démographiques de la commune.

Cette nouvelle station d'épuration a été inaugurée le 7 janvier 2013.

## AMELIORATION DU TRAITEMENT DES EAUX USEES DE SAINT-GILLES



Spécifiquement pour la commune de Saint-Gilles, un schéma directeur d'assainissement a permis de déterminer les travaux à réaliser pour remédier aux dysfonctionnements sur le réseau eaux usées existant d'une part et, d'autre part, pour faire face à l'urbanisation future.

La station d'épuration actuelle étant arrivée à saturation, Nîmes Métropole a engagé dès 2014, les démarches pour la création d'une nouvelle unité de traitement des eaux usées et des boues sur un nouveau site pour une capacité de 24 000 équivalents habitants, qui pourra être portée à 36 000 équivalents habitants.

Cette nouvelle unité a été mise en service et inaugurée le 28 novembre 2019.

## ZONE DE REJET VEGETALISEE A MARGUERITTES

Nîmes Métropole a créé une zone humide dite « zone de rejet végétalisée » composée de plusieurs bassins de configuration différente.

L'objectif est d'assurer un traitement de  **finition**  sur les eaux traitées à la station de traitement de Marguerittes et d'améliorer la qualité des eaux rejetées au milieu récepteur : le Canabou, affluent principal du Vistre.

Cette zone présente également l'avantage de recréer des conditions d'accueil pour une flore et faune sauvages caractéristiques des milieux humides et favorise la biodiversité tout en atteignant un objectif écologique sur le cours d'eau.



Travaux de la zone de rejet végétalisée – novembre 2012



Zone de rejet végétalisée en octobre 2015